

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MIRABEL

253

P NP

DM1

Projet de construction d'une ligne à 315kV,
la ligne Chénier-Outaouais

Laurentides-Outaouais

6211-09-001

Le 25 juin 2008

Madame Marie-Josée Méthot
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Projet de construction d'une nouvelle ligne de transport
d'électricité à 315 km : ligne Chénier-Outaouais.
N/Réf. : XB 100 N14218

Madame,

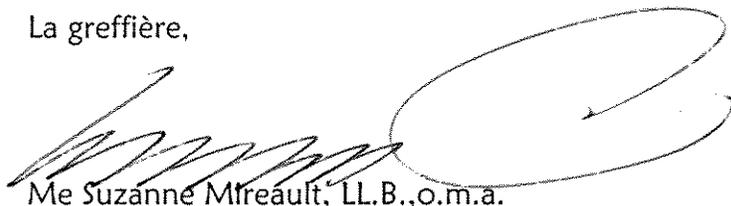
Le 5 mai dernier, la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Mirabel donnait un avis, conformément à l'article 152 de la Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme à l'effet que le projet cité en rubrique est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositifs du règlement de contrôle intermédiaire de la MRC de Mirabel.

Cependant, nous désirons vous faire part de préoccupations de la MRC de Mirabel ainsi que de ses citoyens relativement au bruit que peut générer les disjoncteurs ainsi que de l'éblouissement dû à l'éclairage du site, pour le voisinage.

Nous savons que la qualité de vie des citoyens et la protection de l'environnement est au cœur des préoccupations de l'entreprise « Hydro-Québec » et c'est en ce sens et en étant assuré de la collaboration de cette entreprise, que nous vous soumettons le tout pour considération.

Veillez agréer, Madame, à nos salutations les meilleures.

La greffière,



Me Suzanne Mfreault, LL.B., o.m.a.

SM/md

c.c. M. Pierre-Paul Meloche, conseiller municipal